NORME INTERNATIONALE

ISO 105-D02

Quatrième édition
1993-11-01

Textiles — Essais de solidité des teintures —

Partie D02: Solidité des teintures au frottement: Solvants organiques

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 105-D02:1993
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/da262467-641f-4aec-8bf8-bb62e259d036/iso-105-d02-1993

Textiles — Tests for colour fastness —
Part D02: Colour fastness to rubbing: Organic solvents

Numéro de référence
ISO 105-D02:1993(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

La Norme internationale ISO 105-D02 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 38, *Textiles*, sous-comité SC 1, *Essais des textiles colorés et des colorants*.

ISO 105-D02:1993
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/da262467-641f-4aec-8bf8-bb62e259d036/iso-105-d02-1993

Cette quatrième édition annule et remplace la troisième édition (ISO 105-D02:1987), dont elle constitue une révision mineure.

L'ISO 105 a été auparavant publiée en 13 «parties», chacune désignée par une lettre (par exemple «Partie A»), avec des dates de publication allant de 1978 à 1985. Chaque partie contenait une série de «sections» dont chacune était désignée par la lettre correspondant à la partie respective et par un numéro de série à deux chiffres (par exemple «Section A01»). Ces sections sont à présent publiées à nouveau comme documents séparés, eux-mêmes désignés «parties» mais en conservant leurs désignations alphanumériques antérieures. Une liste complète de ces parties est donnée dans l'ISO 105-A01.

© ISO 1993
Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse
Imprimé en Suisse

Textiles — Essais de solidité des teintures —

Partie D02:
Solidité des teintures au frottement: Solvants organiques

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 105 prescrit une méthode pour la détermination de la résistance des teintures sur les textiles de toute nature, à tous leurs stades de transformation, excepté la fibre en bourre, à l'action combinée du frottement et des solvants organiques utilisés pour le détachage par tamponnement, c'est-à-dire le détachage localisé effectué à la main.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 105-D02:1993
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/...
bb62e259d036/iso-105-...

2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente partie de l'ISO 105. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente partie de l'ISO 105 sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 105-A01:1989, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie A01: Principes généraux pour effectuer les essais.*

ISO 105-A02:1993, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie A02: Échelle de gris pour l'évaluation des dégradations.*

ISO 105-A03:1993, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie A03: Échelle de gris pour l'évaluation des dégorgements.*

ISO 105-F:1985, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie F: Tissus témoins.*

3 Principe

Une éprouvette du textile est frottée avec un tissu de coton inbibé de solvant. La dégradation de la coloration de l'éprouvette et le dégorgement sur le tissu de frottement en coton sont évalués à l'aide des échelles de gris.

4 Appareillage et matériaux

4.1 Appareil d'essai approprié pour la détermination de la solidité des teintures au frottement en présence de solvants organiques. Un tel appareil doit être équipé d'une cheville, de 16 mm de diamètre, se déplaçant d'un mouvement de va-et-vient en ligne droite sur une longueur de 100 mm sur l'éprouvette, sous une charge de 9 N.

NOTE 1 Un appareil approprié est décrit dans le *Technical Manual of the American Association of Textile Chemists and Colorists,* Méthode d'essai 8-1972 (Vol. 50, 1974, p. 112). D'autres dispositifs peuvent être utilisés, à condition qu'ils donnent des résultats identiques à ceux qui sont obtenus au moyen de l'appareil décrit ci-dessus.

On peut remplacer la cheville de l'appareil par un tube creux amovible, terminé à sa base par une grille. Un tampon de coton est placé dans ce tube. La grille est recouverte extérieurement d'un échantillon de flanelle de laine. Avec un appareil ainsi modifié, il n'est plus nécessaire d'immerger le tissu de frottement en coton dans du solvant (voir 6.1); le tissu de frottement en coton sec est placé sur la flanelle de laine à l'extrémité du tube; on fait tomber sur le tampon de coton, à l'intérieur du tube creux, 3 ml de solvant. Effectuer ensuite les opérations décrites, en commençant à partir du second alinéa de 6.2.

4.2 Tissu de frottement en coton, conforme à la section F09 de l'ISO 105-F:1985 et coupé en carrés de 50 mm × 50 mm.

4.3 Treillis, en fil d'acier inoxydable de 1 mm de diamètre et ayant une largeur de maille d'environ 20 mm.

4.4 Solvants:

perchloroéthylène;

essence F (ou autre hydrocarbure extrait du pétrole).

4.5 Échelle de gris pour l'évaluation des dégradations, conforme à l'ISO 105-A02, et **échelle de gris pour l'évaluation des dégorgements**, conforme à l'ISO 105-A03.

5 Éprouvette

5.1 Si le textile à soumettre à l'essai est de l'étoffe, utiliser deux éprouvettes mesurant au moins 50 mm × 140 mm (pour chacun des solvants). Une éprouvette de chaque paire doit avoir sa longueur dans le sens des fils de chaîne, l'autre dans le sens des fils de trame.

5.2 Si le textile à soumettre à l'essai est du fil, le tricoter de façon à obtenir des éprouvettes mesurant au moins 50 mm × 140 mm, ou bien former une nappe de fils parallèles en enroulant le fil dans le sens de la longueur sur une plaque de verre de dimensions appropriées.

6 Mode opératoire

6.1 Mouiller le tissu de frottement en coton (4.2) en le plaçant sur le treillis (4.3) et en faisant tomber dessus, goutte à goutte et uniformément, sa propre masse du solvant approprié (voir 4.4).

6.2 Placer le tissu de frottement en coton imprégné de solvant sur l'extrémité de la cheville de l'appareil (4.1) et frotter d'un mouvement de va-et-vient en ligne droite sur une longueur de 100 mm sur l'éprouvette, 10 fois en 10 s, avec une charge sur la cheville de 9 N.

Faire l'essai séparément dans le sens chaîne et dans le sens trame, pour chacun des solvants (4.4).

6.3 Sécher le tissu de frottement en coton, en le suspendant à l'air à une température ne dépassant pas 60 °C.

6.4 Évaluer la dégradation de la coloration de l'éprouvette et le dégorgement sur le tissu de frottement en coton à l'aide des échelles de gris (4.5).

En évaluant le dégorgement sur le tissu de frottement en coton, il est nécessaire d'éliminer les fibres teintes arrachées au cours du frottement et retenues à la surface du tissu de frottement en coton; ne tenir compte que de la coloration provoquée par le dégorgement des colorants.

7 Rapport d'essai

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Le rapport d'essai doit contenir les indications suivantes:

a) numéro et date de publication de la présente partie de l'ISO 105, à savoir ISO 105-D02:1993;

ISO 105-D02:1993
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/da262467-641f-4aec-8bf8-bb62e259d036/iso-105-d02-1993

b) tous détails nécessaires à l'identification de l'échantillon soumis à l'essai;

c) indices de solidité pour la dégradation de coloration de l'éprouvette et pour le dégorgement le plus important (dans le sens chaîne ou dans le sens trame) sur le tissu de frottement en coton pour chacun des solvants.

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 105-D02:1993
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/da262467-641f-4aec-8bf8-bb62e259d036/iso-105-d02-1993

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 105-D02:1993
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/da262467-641f-4aec-8bf8-bb62e259d036/iso-105-d02-1993

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 105-D02:1993
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/da262467-641f-4aec-8bf8-bb62e259d036/iso-105-d02-1993

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 105-D02:1993
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/da262467-641f-4aec-8bf8-bb62e259d036/iso-105-d02-1993

CDU 677.016.474:677.027.625.113

Descripteurs: textile, matière teignante, essai, essai de frottement, détermination, solidité de la couleur.

Prix basé sur 2 pages